

Montréal, le 12 novembre 2003

Commission sur la consultation publique sur le PMGMR
2055 rue Peel
Montréal
H3A 1V4

Mesdames et messieurs les commissaires,

En tant que signataire du Rebut Global et promoteur du programme éco-quartier pour les quartiers Pointe St-Charles et Petite Bourgogne, nous désirons présenter les commentaires suivant concernant le plan environnemental métropolitain sur la gestion des déchets :

Nous sommes opposés au report de la mise en œuvre du PMGMR à 2013. La CMM doit viser à atteindre dès 2008 les objectifs contenus dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

En tant qu'organisme impliqué directement auprès des citoyenNes, nous sommes prêts à travailler de concert avec les autres intervenants pour atteindre l'objectif de 2008 et nous souhaitons que les industries, commerces et institutions soient davantage sollicités pour participer à la réduction des déchets.

Puisque la Réduction est le plus important des 3R, nous voulons voir dans le plan plus de mesures concrètes afin de réduire la quantité de déchets produits. À ce sujet, nous encourageons fortement l'adoption de politiques environnementales par les différents services municipaux de la CMM.

Nous sommes d'accord avec l'implantation de la collecte à 3 voies pour traiter les matières putrescibles. Cependant, nous croyons qu'il est plus écologique de composter les matières putrescibles localement au lieu de les transporter. Nous favorisons donc en premier lieu, lorsque cela est possible, le compostage domestique que ce soit dans les cours résidentielles extérieures, dans des sites communs dans le quartier ou à l'intérieur grâce au vermicompostage. Des campagnes de porte à porte devraient être réalisées pour sensibiliser les citoyenNes.

Nous favorisons la gestion régionale des matières résiduelles. Ce n'est qu'en éliminant les matières là où elles sont produites que les élus et les citoyenNes prendront conscience de ce problème et qu'ils seront incités à trouver des solutions locales à la réduction de leurs déchets.

Vu le rôle clé que jouent les éco-quartiers dans la sensibilisation des citoyenNes à la réduction des déchets et aux 3RVC, nous sommes étonnés qu'il ne soient pas mentionnés comme partenaires dans le plan de la CMM.

Nous suggérons que la CMM étudie la possibilité d'étendre le programme éco-quartier à l'ensemble des arrondissements.

Nous souhaitons aussi que les intervenants des éco-quartiers soient étroitement associés à la CMM pour la réalisation des objectifs qui dans ce plan relèvent de leur mandat et qu'une enveloppe budgétaire adéquate leur soit attribuée.

Mme Gail Dagleish, directrice du YMCA Pointe-Saint-Charles

Mme Pascale Fleury, coordonnatrice de l'éco-quartier Pointe-Saint-Charles

YMCA Pointe-Saint-Charles, promoteur du programme éco-quartier
255 rue Ash
Montréal, Québec
H3K 2R1
(514) 925-3339
eco.psc@ymcamontreal.qc.ca